



Assemblée générale

Cinquante-sixième session

Documents officiels

Distr. Générale
15 octobre 2001
Français
Original: anglais

Deuxième Commission

Compte rendu analytique de la 4^e séance

Tenue au Siège, à New York, le lundi 1^{er} octobre 2001, à 15 heures

Président : M. Seixas da Costa (Portugal)

Sommaire

Débat général (*suite*)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

01-55796 (F)



La séance est ouverte à 15 h 5.

Débat général (suite)

1. **M. Ahsan** (Bangladesh), parlant au nom du Groupe des pays les moins avancés, fait observer que l'absence de ressources a été considérée comme l'obstacle universel à l'exécution des projets fixés dans les divers programmes d'action adoptés aux grandes conférences mondiales de la dernière décennie pour les aspects du développement durable. Lorsque les questions du commerce et du développement seront examinées lors de la prochaine Conférence internationale sur le financement du développement et à la quatrième Réunion ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, la nécessité de mobiliser des ressources doit être abordée directement.

2. Ce sont surtout les pays les moins avancés qui ont besoin d'améliorer leur accès aux marchés mondiaux. Ils ont ouvert leurs marchés dans l'espérance d'un traitement équivalent et d'avantages à long terme; ceux-ci ne se sont cependant toujours pas matérialisés. À l'exception de l'initiative de l'Union européenne « Tout sauf les armes », ils n'ont pas obtenu la suppression des droits de douane nécessaires pour améliorer leur situation commerciale extérieure. Au lieu de cela, ils se sont heurtés à des tarifs qui étaient en fait 30 % supérieurs à la moyenne mondiale et ils ont dû se contenter de barrières non tarifaires telles que des quotas et des mesures antidopage contre les quelques produits qu'ils étaient capables de fabriquer.

3. Le Comité préparatoire pour la Conférence internationale doit s'intéresser en premier lieu à intégrer les accords qui ont été réalisés à la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés en se mettant d'accord sur un mécanisme de mise en œuvre favorable à ces pays et en traduisant le programme pragmatique d'action adopté à cette conférence en mesures concrètes. L'époque de la temporisation est terminée depuis longtemps.

4. **M. Shen Guofang** (Chine) déclare que la démarche appropriée pour les objectifs de développement fixés dans la Déclaration du Millénaire de l'Organisation des Nations Unies est de la plus grande importance. Les États eux-mêmes doivent faire un effort notamment en créant un système politique et économique convenant à la situation dans leurs pays et en adoptant des politiques macroéconomiques saines. Cependant, des conditions extérieures favorables sont

également nécessaires; le système économique international doit être réformé pour répondre aux défis de la mondialisation et de l'interdépendance croissante entre les pays et rendu plus équitable en augmentant le droit de prise de décisions des pays en développement.

5. Des fonds suffisants sont indispensables pour atteindre les objectifs de développement. Si chaque pays membre de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) atteint l'objectif de 7 % de son produit intérieur brut (PIB) pour l'aide publique au développement (APD), cela sera suffisant. La prochaine Conférence internationale sur le financement du développement devrait donc élaborer une stratégie complète pour la mobilisation des ressources, prendre des engagements concrets et des mesures pour alléger la dette extérieure des pays en développement.

6. Le commerce a également un rôle important à jouer dans le développement économique et la suppression de la pauvreté. Jusqu'ici, l'élimination des barrières commerciales a surtout bénéficié aux pays développés. Il demande donc à ces pays d'appliquer intégralement les accords obtenus lors des négociations commerciales multilatérales aux négociations d'Uruguay, en vue d'ouvrir les marchés et d'éliminer les barrières commerciales. La prochaine réunion ministérielle de l'OMC devrait s'intéresser aux préoccupations des pays en développement et faire des recommandations concrètes concernant le financement, le transfert des techniques et la création de capacités. De même, en 2002, le Sommet mondial sur le développement rural entreprendra son propre examen approfondi du programme d'Action 21, tout en recherchant les problèmes rencontrés dans la mise en œuvre des divers principes du développement durable.

7. **M. Widodo** (Indonésie) dit que la Déclaration des Nations Unies pour le Millénaire et le Plan d'action adopté par le Mouvement des non-alignés au Sommet du Sud en 2000 devraient servir de modèle pour les tâches à accomplir. La Déclaration du Millénaire a stipulé que l'obstacle majeur était de faire de la mondialisation une force positive pour tous les peuples du monde. Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire d'intégrer les économies des pays en développement proportionnellement dans l'économie mondiale, donnant ainsi un élan au développement, à l'élimination de la pauvreté et à la réduction des disparités béantes qui partagent le monde et menacent la paix et la stabilité de la planète.

8. Le partenariat et le dialogue prennent leur source dans des intérêts mutuels et les avantages à retirer de la mondialisation en font une force positive. Des liens plus forts devraient être établis entre les gouvernements, la société civile, les organisations internationales et le secteur privé pour régler les problèmes centraux du développement.

9. Au cours des 12 prochains mois, deux de ces questions – le financement du développement et le développement durable – auront un répit. La prochaine Conférence internationale sur le financement du développement portera sur les iniquités inhérentes à l'économie mondiale et réunira pour la première fois les Nations Unies, les institutions de Bretton Woods, le secteur privé et la société civile pour déterminer comment on peut réformer le système financier actuel et trouver le moyen de renforcer la coopération afin de stimuler les apports financiers aux pays en développement. À la suite d'une décennie qui a connu des crises financières désastreuses qui ont bloqué les efforts de développement d'un certain nombre de pays en développement, dont l'Indonésie, l'architecture financière internationale devrait être complètement renouvelée et les pays en développement devraient pouvoir jouer un plus grand rôle dans les prises de décisions.

10. Les stratégies employées jusqu'ici par la communauté internationale en matière de dette n'ont pas permis de résoudre de problèmes de l'endettement extérieur. La Conférence devrait s'intéresser aux causes structurelles de l'endettement afin de parvenir à une solution durable. Un répit devrait être accordé aux pays pauvres lourdement endettés et, selon les besoins, aux pays en développement à faible et moyen revenu. Des arrangements devraient également être pris pour permettre que des nouveaux flux financiers et une assistance financière à des conditions particulièrement douces soient accordés aux pays en développement débiteurs surtout pour renforcer les réformes économiques nationales, la stabilisation et les programmes d'ajustement structurel.

11. La protection de l'environnement est devenue une préoccupation majeure depuis l'adoption du programme d'Action 21, cependant les promesses de ce dernier n'ont pas été remplies. Les progrès sur les questions normatives et institutionnelles devraient être liés avec l'application intégrale des engagements concernant un développement durable, en particulier par les pays en développement. Dans l'exécution de

son programme d'Action 21, aux niveaux national et sectoriel, l'Indonésie juge l'appui de la communauté internationale comme indispensable. L'examen décennal de la mise en œuvre du programme d'Action 21 lors du prochain Sommet mondial pour le développement rural sera particulièrement important et devrait relancer l'engagement mondial au niveau le plus élevé. L'engagement actif de tous les principaux groupes énoncés dans le programme d'Action 21 et une coopération internationale intégrale sont nécessaires pour traduire en actions concrètes les objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire.

12. **M. Šerkšnys** (Lituanie) déclare qu'il y a un lien entre les aspects économiques, sociaux et écologiques du développement rural. Comme l'évolution récente l'a montré, la pauvreté, un système d'enseignement déficient et un climat politique oppresseur, peuvent servir à créer un extrémisme qui applaudit et commet des violences.

13. Les conférences et les sessions spéciales régulièrement convoquées par l'Organisation des Nations Unies et concernant des questions sociales et économiques importantes à ce moment-là, ont facilité la recherche de solutions possibles. L'Organisation des Nations Unies devrait mieux coordonner ses diverses institutions dans le domaine de la science et de la technique et promouvoir une coopération plus fructueuse entre les pays à divers stades de développement. La technologie de l'information et de la communication est indispensable pour aider la communauté internationale à faire face à la mondialisation; l'écart numérique entre pays développés et pays en développement doit donc être comblé. La technique de l'information devrait servir comme outil de partage des connaissances et du développement. La coopération interinstitutions et les partenariats entre les secteurs publics et privés devraient faciliter le transfert et l'absorption des technologies nouvelles alors que la mise en place d'un réseau innovateur permettrait de créer une communauté d'experts et d'utilisateurs de la technique de l'information au niveau du système. Les femmes devraient pouvoir accéder à égalité à la formation scientifique et technologique ainsi qu'aux ressources, à la recherche et au transfert de technique.

14. Son Gouvernement donnera la priorité la plus élevée au cours des quatre prochaines années à la création d'une société informatique fondée sur la science et la technologie nouvelle, notamment en

introduisant l'enseignement informatique pour les étudiants, les professeurs et les fonctionnaires et en utilisant des réseaux d'ordinateur pour centraliser l'accès aux services officiels; en élaborant une stratégie à long terme pour la science et la technique; en promouvant le commerce électronique; enfin en utilisant un réseau intégré de communications pour lutter contre le crime organisé, le trafic de drogues et l'immigration illégale.

15. La Lituanie participera activement au Sommet mondial sur le développement durable. Sur le front intérieur, son Gouvernement s'est efforcé d'améliorer les instruments juridiques et économiques d'une gestion écologique et de promouvoir un développement durable en donnant priorité aux investissements en matière de prévention de la pollution et de diverses techniques écologiques progressives; enfin, il s'efforcera d'améliorer l'efficacité du secteur de l'énergie après avoir évalué exactement les coûts de l'opération. Afin de participer pleinement au processus de mondialisation grâce à l'utilisation de techniques nouvelles et d'innovations, les pays d'Europe centrale et orientale en général doivent suivre une démarche vers le développement s'appuyant sur trois piliers – économique, social et écologique – fondée sur leur situation intérieure.

16. La Conférence internationale sur le financement du développement devrait permettre de mettre sur pied une stratégie permettant d'intégrer des pays à divers stades de développement dans l'économie mondiale. Alors que les flux financiers externes sont importants, les ressources intérieures d'un pays constituent cependant le moyen le plus important de financement de ses activités de développement; en outre, les États devraient être aidés à élaborer leurs propres stratégies pour la réduction de la pauvreté et pour la meilleure utilisation de leurs ressources naturelles. Un meilleur accès des pays en développement et des pays à économie en transition au développement économique et social est également indispensable.

17. **M. Effah-Apenteng** (Ghana) dit que la Commission a essayé d'appliquer aux problèmes économiques nationaux les solutions appliquées aux défis économiques mondiaux, ignorant la nécessité réelle d'action au niveau international pour empêcher les crises financières de se renouveler. Les tentatives pour régler les problèmes d'une manière globale ont été constamment repoussées. Cette attitude a été particulièrement évidente au cours des négociations sur

l'ordre du jour de la prochaine Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, car, en dépit des déclarations de haut niveau selon lesquelles le commerce devrait promouvoir le développement, les négociations ont tourné autour de la nécessité d'assurer des avantages supplémentaires aux pays développés, comme condition indispensable à l'examen des questions qui étaient d'un intérêt majeur pour le développement de la plupart des pays en développement.

18. Étant donné que la communauté mondiale n'a pas réussi à contrôler les avantages de la mondialisation, comme le prouvent la pauvreté croissante et la marginalisation, on est fondé à se demander si les meilleurs intérêts de la communauté mondiale sont servis dans un monde où les bénéfices à court terme sont sujets à des renversements cycliques graves et où la plus grande partie du marché reste sous-développée. En fait, il a déjà été répondu à cette question au Sommet du Millénaire: ces intérêts seraient au mieux servis par un appui à un cadre chargé de promouvoir la suppression de la pauvreté, les droits de l'homme et un bon fonctionnement des pouvoirs publics. La création de marchés agrandis et efficaces et le maintien de la stabilité sur les marchés financiers internationaux apparaissent clairement comme des conditions indispensables à la génération de richesses au niveau mondial et doivent être examinés comme des buts en eux-mêmes.

19. Il faudrait rechercher un consensus sur les questions d'importance vitale notamment: assurer le financement à long terme pour le développement (notamment en créant des partenariats avec le secteur public, les institutions financières internationales et les banques régionales de développement); accroître l'utilisation des fonds multilatéraux pour mettre en place l'infrastructure facilitant les investissements du secteur privé; renforcer l'efficacité de l'aide publique au développement (APD) conformément aux stratégies nationales de suppression de la pauvreté; assurer un financement régulier aux mesures prises pour assurer la suite intégrée et coordonnée des grandes conférences mondiales; enfin, déterminer les priorités mondiales, telles que la dégradation de l'environnement, le VIH/sida, la tuberculose et la malaria, qui devraient être financées au moyen des contributions des pays; enfin, renforcer la participation des pays en développement dans les prises de décisions internationales. La norme doit toujours être celle qui

apporte le plus grand avantage à la majorité de l'humanité; c'est-à-dire les pauvres et les marginalisés.

20. Les principes d'équité, de justice sociale et de solidarité doivent inspirer les débats sur les résultats économiques mondiaux. Surtout compte tenu de récentes attaques et de la violence des protestations antimondialisation, les délégations devraient faire un effort spécial pour se pencher sur ces questions avec un esprit ouvert.

21. **M. Doryan** (Banque mondiale) déclare que les questions traitées par la Commission sont aussi au centre des préoccupations de la Banque mondiale lorsqu'elle s'efforce de permettre aux gens de passer du « mal-être » au bien-être. Avec les 40 000 enfants de moins de cinq ans qui sont aussi condamnés à mourir et que 10 autres millions de personnes sont condamnées à la pauvreté du fait des récentes attaques terroristes, cette tâche commune a été rendue d'autant plus urgente. Pour que la lutte menée au plan mondial contre la pauvreté soit maintenue après ces attaques, il est indispensable: de renforcer et de mieux cibler l'aide étrangère; de se joindre aux efforts déployés pour accomplir des réformes importantes; de réduire les obstacles commerciaux; de veiller à ce que la Conférence ministérielle de l'OMC soit motivée par le désir de se servir du commerce comme un instrument pour réduire la pauvreté et pour développer; enfin, d'obtenir un consensus social pour les réformes en cours. La plupart des pays étant dans l'incapacité de lutter contre les chocs venus de l'étranger, les réformes doivent être accélérées.

22. Les stratégies de développement efficace et une durabilité économique et sociale dépendent de la capacité renforcée des pays à fonctionner dans un cadre qui reflète l'interdépendance des questions macroéconomiques et financières avec les préoccupations structurelles, sociales et humaines, y compris l'environnement et la santé. La communauté internationale devrait également s'intéresser à la nécessité d'harmoniser les politiques des donneurs multilatéraux et bilatéraux et d'utiliser le commerce comme un instrument pour redresser les déséquilibres et résoudre la question de l'endettement extérieur.

23. Des politiques et de bonnes règles de gestion des pouvoirs publics jouent un rôle crucial dans la mobilisation des ressources internationales. Il faut renforcer l'action multilatérale sur la base du partenariat, de la coordination et de l'utilisation

efficace des ressources. Dans le contexte actuel d'urgence et de possibilités, la Banque mondiale et l'Organisation des Nations Unies doivent passer de la rhétorique à l'action en veillant à ce que les pauvres soient toujours traités en premier.

24. **M. Robinson** (Observateur de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (IUCN)) dit que l'expérience de son organisation en matière d'écologie, de ressources naturelles et de développement durable ont été proposés notamment au Forum des Nations Unies sur les forêts et à la Commission du développement durable. L'Union internationale a également participé aux travaux du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), notamment pour l'élaboration de la tâche du Groupe d'experts chargé d'établir le programme pour la constitution de la loi écologique (Programme III de Montevideo).

25. La paix et le développement durable dépendent de la sauvegarde de l'environnement et des habitats contre les actes terroristes. L'Union internationale reconnaît qu'un développement durable a besoin d'une coopération efficace entre les États et les sociétés afin de bâtir une véritable sécurité écologique et il exprime l'espoir que son union coopérera avec l'Organisation des Nations Unies à cette fin.

26. **M. Slade** (Samoa), parlant au nom de l'Alliance des petits États insulaires, dit que les répercussions dévastatrices des attaques terroristes soulignent l'urgence de l'œuvre de la Commission. Les membres de l'Alliance sont préoccupés par fait que l'engagement des pays développés et des organisations donatrices en matière de développement durable pourrait être diminué à la suite des attaques. Ils sont également très désireux de s'assurer que la vulnérabilité spéciale des petits États insulaires en développement sera pleinement prise en considération.

27. L'Alliance est satisfaite que le Secrétaire général ait choisi l'application du Programme d'action de la Barbade comme l'une des stratégies recommandées pour la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire.

28. Il appuie fermement la Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles et estime qu'il faut renforcer la coopération pour tenir compte de la vulnérabilité des petites îles aux désastres naturels. Ses membres apprécient que les États parties soient disposés à mettre en œuvre le Protocole de Kyoto car, pour eux, les changements climatiques sont une

question prioritaire. L'accord auquel on est parvenu à Bonn représente un résultat important qui ouvre la voie à un accord sur les arrangements complexes nombreux compris dans le Protocole.

29. **M. Clodumar** (Nauru), parlant au nom du Forum des îles du Pacifique, dit que la réorganisation des cinq points de l'ordre du jour de la session actuelle ne doit pas entraîner la marginalisation des questions d'un intérêt particulier pour les pays en développement.

30. La tenue prochaine de la Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce et de la Conférence internationale sur le financement du développement ont eu une grande importance pour la satisfaction des besoins commerciaux et financiers du monde en développement. Le Sommet mondial sur le développement durable fournira l'occasion de souligner la relation directe entre les activités économiques, l'environnement et les sociétés, en particulier les sociétés des petits États insulaires en développement. Il exprime l'espoir que les débats de la Commission entraîneront la reconnaissance des nombreux problèmes que les pays membres du Forum des îles du Pacifique connaissent et permettront d'améliorer leur situation socioéconomique.

31. **M. Enkhsaikhan** (Mongolie) se félicite de la démarche intégrée et complète suggérée par le Secrétaire général dans son rapport (A/56/326). Pour atteindre les objectifs fixés dans la Déclaration du Millénaire, le Gouvernement mongolien a adopté des principes sains de gestion des pouvoirs publics pour le programme de sécurité humaine en tant que moyen de réaliser les objectifs de la Déclaration. Le programme met un accent considérable notamment sur la réduction de la pauvreté, la redistribution des revenus et la création d'emplois.

32. Abordant la question du financement du développement, il note que l'aide publique au développement (APD) reste d'une importance capitale pour les petits pays en développement comptant parmi les moins avancés sans littoral et insulaires. La Conférence internationale sur le financement du développement devrait examiner tous les aspects du développement et du financement du développement; dans le même temps, il devrait souligner le rôle de l'APD dans la croissance économique, le progrès social et l'équité ainsi que dans la protection de l'environnement. Une attention particulière devrait également être apportée aux prochaines négociations

commerciales à la situation et aux intérêts des pays les moins avancés sans littoral. Il se félicite, à cet égard, de l'attention donnée, dans le rapport du Secrétaire général (A/56/326) à la situation et aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et exprime l'espoir que l'Organisation des Nations Unies continuera à appuyer les efforts des pays en développement sans littoral et de transit afin de renforcer leurs moyens de transport.

33. Les objectifs du Sommet de Rio sont particulièrement importants pour la Mongolie car l'appauvrissement de la terre et la désertification menacent de plus en plus les structures économiques et sociales. Son Gouvernement a lancé un plan de développement durable pour le XXI^e siècle visant à lutter contre ces problèmes mais il lui est difficile de l'appliquer du fait des ressources financières et humaines insuffisantes.

34. Sa délégation se félicite des progrès accomplis lors de la reprise de la session de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et souligne la nécessité de mener des efforts constants pour lutter contre la désertification. Le Sommet mondial pour le développement durable devrait se livrer à un examen critique et approfondi des résultats et des insuffisances du programme d'Action 21. Alors que les États sont convenus que le financement pour la mise en œuvre du programme d'Action 21 devrait venir de sources publique et privée des pays, il faut encore mobiliser de nouvelles ressources financières pour atteindre les objectifs en matière de réduction de la pauvreté, de protection de l'environnement et de croissance économique.

35. **M. Ben Mellouk** (Maroc) dit que l'un des principaux obstacles des pays en développement dans leurs efforts pour s'intégrer dans l'économie mondiale est l'absence de ressources pour financer les activités de développement. La prochaine Conférence internationale sur ce sujet donnera la possibilité d'examiner les mesures pour faire face à cette situation et permettra notamment d'examiner les mesures pour promouvoir l'investissement et elle devrait accorder la priorité, à cet égard, à l'établissement de partenariats entre le secteur privé et le secteur public.

36. Alors que l'essentiel de la responsabilité du développement revient aux pays intéressés, des mesures doivent également être prises au niveau international. Au moment où la communauté

internationale se prépare à la quatrième Conférence ministérielle de l'OMC, elle devrait reconnaître que l'avenir du système commercial multilatéral dépend de l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale et de la solution de leurs problèmes particuliers.

37. La nécessité de renforcer la coopération internationale devient extrêmement urgente. Les institutions financières internationales et régionales ont un rôle essentiel à jouer dans la garantie des ressources financières nécessaires au financement des programmes de réforme économique et des activités permettant un développement durable.

38. L'écart numérique est un autre obstacle auquel se heurtent de nombreux pays en développement. Les techniques de l'information ont une importance stratégique pour le développement économique et social. La communauté internationale doit réfléchir sur les mesures visant à faciliter l'accès des pays en développement à ces techniques et à les aider à élaborer des stratégies nationales fondées sur ces nouvelles techniques. Une possibilité consisterait pour les gouvernements à faire appel à des encouragements pour faciliter le transfert des technologies nouvelles aux pays en développement. La communauté internationale doit également examiner les lois régissant la propriété intellectuelle afin de faciliter et d'encourager le transfert de technologies aux pays en développement à des conditions favorables.

39. **M. Manalo** (Philippines) dit que les préparatifs de la Conférence internationale sur le financement du développement et le Sommet mondial pour un développement durable constitueront une chance unique de s'attaquer aux problèmes nombreux auxquels se heurtent les pays en développement. Compte tenu des améliorations réelles apportées dans la gestion économique et politique de presque tous les pays en développement, une nouvelle diminution de la dette serait un bon investissement pour la communauté financière internationale.

40. Au niveau international, il faut faire davantage d'efforts pour donner aux pays en développement accès aux possibilités d'investissement et aux marchés des pays développés. L'initiative de l'Union européenne « Tout sauf les armes » est un bon début, mais ses applications limitées sont un problème grave. La libéralisation du commerce n'aurait de sens que si les pays en développement avaient la possibilité

d'augmenter leurs capacités d'exportation. Les règles commerciales et l'OMC elle-même devraient être plus ouvertes aux besoins, préoccupations et priorités des pays en développement.

41. Sa délégation souhaiterait que la capacité institutionnelle de l'OMC soit étendue en ce qui concerne l'assistance technique aux pays en développement et pour assurer en particulier que ces pays ont une pleine et équitable facilité d'utiliser les mécanismes de règlement des différends de l'OMC. Son Gouvernement appuie une relation plus formalisée entre l'Organisation des Nations Unies et l'OMC. Un dialogue régulier analogue au dialogue entre le Conseil économique et social et les institutions de Bretton Woods devrait par conséquent être envisagé.

42. La communauté internationale devrait également s'efforcer de favoriser un système financier international plus stable. Il conviendrait d'en examiner plusieurs aspects, notamment le rôle du secteur privé dans la stabilité financière internationale. Une surveillance multilatérale des politiques économiques et financières devrait être acceptée comme un avantage public mondial et le niveau de financement de ce système devrait dépasser le niveau de financement de l'APD. Un tel équilibre est important pour le succès du Sommet mondial pour le développement stable. Sa délégation souligne donc la nécessité d'un financement adéquat pour la mise en œuvre du programme d'Action 21.

43. **M. Jimenez** (Équateur) dit que compte tenu du climat international actuel, l'Organisation des Nations Unies devrait jouer un rôle essentiel dans le règlement des problèmes d'un point de vue mondial et multidimensionnel. Des millions d'êtres humains vivent dans une pauvreté abjecte, privés non seulement des biens matériels mais des possibilités. Cela pose un défi grave au système des Nations Unies. Au niveau politique, ces problèmes et leurs solutions possibles sont bien connus et l'Organisation des Nations Unies n'a qu'à les aborder de manière très efficace. Il est important de partir de faits plutôt que de théories. Il y a bien sûr un certain nombre d'économies structurellement différentes; c'est aussi un fait que l'environnement extérieur de ces économies est un élément décisif dans le succès ou l'échec des politiques internes; par conséquent, la solution des problèmes n'est pas la seule responsabilité de ceux qui sont directement concernés, en particulier pour les pays qui jouent un rôle marginal sur les marchés internationaux.

Ces faits doivent être gardés à l'esprit pour arriver à des solutions efficaces.

44. La dette extérieure continue à être l'un des plus graves obstacles au développement; des paiements importants au service de la dette laissent peu d'argent pour réaliser des programmes sociaux ou pour améliorer l'infrastructure et pourraient appuyer le développement économique. Les avantages pour les pays en développement de participer au commerce international sont pour l'instant insuffisants: la libéralisation et la transparence ne s'étendent pas à tous les secteurs et les pratiques inéquitables telles que les subventions continues faussant gravement le commerce international. L'impossibilité de pénétrer sur les marchés les plus dynamiques handicapent encore plus le développement économique des pays en développement en gênant leurs forces et leurs capacités. Ces problèmes ne font qu'exacerber les problèmes internes.

45. La Conférence internationale sur le financement du développement et le Sommet mondial pour le développement durable devraient cependant fournir la possibilité de jeter la base d'une communauté internationale équitable et généreuse.

46. **M. Fall** (Sénégal) déclare que l'Afrique n'atteindra pas son objectif de réduction de moitié de la pauvreté d'ici à l'an 2015 si les tendances actuelles se poursuivent. Ces tendances sont caractérisées par trois phénomènes frappants: tout d'abord, la croissance économique du continent s'est nivelée au cours de la décennie précédente à seulement 2,1 % par an et l'aide publique au développement (APD) a diminué; le montant de la dette extérieure est restée intolérable. En deuxième lieu, l'Afrique souffre de problèmes écologiques ainsi que de la détérioration des forêts et de désertification, phénomènes qui ont tous une incidence désastreuse sur l'agriculture. En troisième lieu, le VIH/sida provoque une mortalité importante parmi les jeunes adultes, ce qui hypothèque gravement l'avenir de l'Afrique.

47. Au cours des années 90, l'Afrique a fait des efforts sans précédent pour atteindre une stabilité macroéconomique, pour libéraliser et privatiser les marchés et ses efforts n'ont pas été appuyés comme il se devait par la communauté internationale. Cependant, l'un des programmes de relèvement économique et social a été couronné de succès et il apparaît maintenant clairement que l'absence de direction et une

participation insuffisante des Africains aux divers efforts communs ont contribué en grande partie à leur échec relatif. C'est la raison pour laquelle la nouvelle Initiative africaine éveille un grand intérêt, une initiative conjointe de tous les chefs d'État africains qui vient d'être adoptée par le 37^e Sommet de l'Organisation de l'Unité africaine. L'objectif de cette initiative était de créer les conditions pour une bonne gestion des affaires publiques et pour l'acquisition de nouvelles technologies d'information et de communication en vue d'éliminer la pauvreté grâce à un développement fort, sain et durable. Le Sommet a déterminé que l'agriculture, l'infrastructure, l'enseignement et la santé sont des secteurs prioritaires qui demandent des mesures immédiates.

48. La mise en œuvre de cette initiative présente un problème immense et nécessite l'appui de la communauté internationale. Il lance donc un appel à toutes les délégations pour qu'elles fassent particulièrement attention au besoin de mesures productives et urgentes.

49. **M. Manele** (Îles Salomon) estime que la Déclaration du Millénaire devrait fournir le cadre aux travaux de la Commission et que la lutte contre la pauvreté devrait être l'objectif principal. La prédominance d'une pauvreté abjecte dans un monde d'une richesse sans précédent est un affront pour la base morale de la civilisation. Comme le sous-développement et la pauvreté naissent essentiellement des nombreux problèmes actuels, y compris la guerre et la violation des droits de l'homme, il y a un intérêt commun irréfutable pour résoudre ces problèmes. Le Programme d'Action 2001-2010 adopté par la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés doit être traduit en action et les ressources de l'APD doivent être investies dans les efforts de développement. Les pays donateurs et les institutions prêteuses doivent s'assurer de ne pas reprendre d'une main ce qu'elles donnent de l'autre.

50. La coopération en matière de développement devrait aller au-delà des besoins humanitaires et être liée aux initiatives de paix. Dans un monde de plus en plus interdépendant, les politiques des pays donateurs en matière d'investissement et de commerce et d'autres questions devraient aider à promouvoir le développement des populations les plus pauvres. Autrement, les avantages de la mondialisation continueront à ne pas toucher la majorité. La quatrième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du

commerce devait se tenir à Doha en novembre 2001 et examiner ces questions de manière approfondie.

51. Il faut obtenir un consensus au sujet de la mobilisation de ressources pour atteindre les objectifs internationaux de développement; la Conférence sur le financement du développement est une occasion intéressante de le faire. En outre, le Sommet mondial sur le développement durable doit convenir des moyens d'assurer une meilleure et plus productive mise en œuvre du programme d'Action 21 et d'explorer des mesures en vue de la mise en œuvre du programme d'Action de la Barbade.

52. Les changements climatiques et l'élévation des niveaux des mers menacent la survie des petits États en développement insulaires; la communauté internationale, en partie les États qui émettent les plus grandes quantités de gaz à effet de serre doivent chercher à comprendre la situation unique de ces États. Les efforts visant à résoudre les différences majeures entre le Protocole de Kyoto et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques doivent donc avoir une place prioritaire à l'ordre du jour de la septième Conférence des parties à cet instrument.

53. **M. Salazar Cosio** (Pérou) dit que la dernière amélioration économique a été limitée essentiellement aux économies les plus fortes et n'avait pas encore amené une redistribution évidente des richesses soit entre les pays soit à l'intérieur des pays. Plusieurs des pays qui connaissent les inégalités sociales les plus élevées sont situés dans sa région.

54. Au niveau international, il a coïncidé avec l'apparition d'une nouvelle classe de pays marginalisés par l'incapacité à utiliser la technologie pour renforcer leurs économies. Les projections de croissance actuelle pour l'Union européenne, le Japon et les États-Unis, sont loin d'être favorables; des perspectives pour les économies plus faibles sont encore moins encourageantes. Au cours des années 90, des efforts ont été faits pour réformer les structures économiques. Ces efforts ont eu tout d'abord des résultats dynamiques, amenant croissance et mobilisation des ressources du capital privé dans les marchés émergents ainsi que la recherche pour des avantages plus importants. Le capital a parfois afflué, parfois, il a fui, créant une grande instabilité. Ce que l'on appelé l'effet de bulle offre une illusion de croissance mais provoque des doutes au sujet de la faisabilité de la réforme.

55. Le processus de sélection darwinienne a affecté les termes de l'échange pour les produits de base. Ce que l'on appelé l'économie nouvelle a accordé la priorité à d'autres produits qui ont progressivement remplacé des produits primaires. La quatrième Conférence ministérielle de l'OMC à Doha devait être une possibilité pour la communauté internationale de fournir un meilleur accès aux marchés des produits à forte intensité de main-d'œuvre tels que les textiles et les produits agricoles.

56. À son récent Sommet, le Groupe de Rio a souligné la nécessité de renforcer le système commercial multilatéral et a réaffirmé son engagement à continuer à travailler afin d'atteindre le consensus nécessaire au succès de la quatrième Conférence ministérielle de l'OMC. Le Groupe a demandé que l'ordre du jour de cette conférence reflète de manière adéquate les préoccupations des pays en développement en ce qui concerne la mise en œuvre des Négociations d'Uruguay.

57. La situation actuelle où l'insécurité règne peut entraîner de nouveaux désordres et accroître les coûts de l'énergie, ce qui aurait un effet négatif sur la plupart des pays en développement. Des décisions importantes et nouvelles doivent être prises. Personne ne peut nier la nécessité d'une architecture nouvelle pour le système financier international et d'une plus grande libéralisation commerciale reconnaissant le principe des traitements spéciaux et différentiels.

58. **M. Coskun** (Turquie) déclare que sa délégation considère la Déclaration du Millénaire comme le cadre des travaux de la Commission. La mondialisation et les innovations technologiques apportent certes des avantages au monde mais ils font courir aussi de grands dangers. L'écart entre les possédants et les non possédants se renforce et la distance géographique ne peut plus protéger quiconque des problèmes mondiaux. Des souffrances infligées à un peuple dans quelque région du monde que ce soit doivent intéresser tous les autres peuples. La Commission devrait donc adopter pour ses activités une attitude constructive avec un sens de partenariat et une volonté unifiée.

59. La responsabilité du développement incombe essentiellement à chaque pays mais un développement durable implique une coopération internationale car c'est grâce à cette coopération que la paix et la stabilité peuvent être assurées. Sa délégation exprime donc l'espoir que la Conférence sur le financement du

développement devrait adopter une démarche unifiée en vue de supprimer l'écart entre les pays développés et les pays en développement et de permettre au Sommet mondial pour le développement durable d'avoir également des résultats positifs.

60. **M. Al Atrash** (Jamahiriya arabe libyenne) remercie le Secrétaire général adjoint Desai d'avoir appelé l'attention sur les préoccupations du continent africain, en particulier celles qui concernent le développement et la suppression de la pauvreté et il dit que le moment est venu d'appuyer les pays en développement en réduisant ou en éliminant leur endettement et en accroissant le financement du développement. Il note la recommandation du Secrétaire général selon laquelle les gouvernements devraient être instamment priés de prendre des mesures pour élaborer un cadre transparent, stable et prévisible pour les investissements et pour la construction d'infrastructures institutionnelles et l'encouragement des donateurs multilatéraux et bilatéraux à adopter des mesures permettant d'abaisser rapidement et dans une plus grande mesure la dette des pays pauvres. Sa délégation appuie la proposition en vue de la création d'un Fonds mondial de solidarité pour la suppression de la pauvreté en notant que, pour la création de ce Fonds, il faut faire attention à la résolution 55/210 de l'Assemblée générale.

61. Aucune amélioration durable des revenus individuels n'est possible sans un développement macroéconomique. Ce développement doit être durable, équitable et humain et doit mettre fin à toute discrimination. La communauté internationale doit donc accorder la priorité aux programmes de développement pour les pays en développement et adopter des mesures décisives pour éliminer les obstacles qui gênent leur action. Parmi ces mesures, figurerait la création d'un nouvel ordre mondial qui permettrait une répartition équitable de la richesse tant au niveau national qu'au niveau mondial; la recherche de solutions qui garantiraient un partenariat efficace Nord-Sud dans les prises de décisions et dans les institutions de développement; l'encouragement des pays développés à faciliter le transfert des technologies et à fournir aux pays en développement les capacités et les ressources techniques leur permettant de participer à la préservation de l'environnement. Ces questions ont été soulignées au Sommet du Sud du Groupe des 77. Sa délégation estime que la mise en œuvre du programme d'Action de la Havane et de la Déclaration du

Millénaire permettrait à la mondialisation de devenir une force positive pour tous les peuples.

62. Comme beaucoup d'autres pays, la Jamahiriya arabe libyenne continue à être la victime de mesures économiques contraignantes malgré la suspension temporaire des sanctions injustement imposées par le Conseil de sécurité. De plus, les États-Unis utilisent toujours des mesures économiques contraignantes telles le gel des avoirs, le non-transfert des technologies et d'autres pratiques commerciales restrictives. Il demande à la communauté internationale de s'opposer à l'utilisation unilatérale de ces mesures et de chercher à lever définitivement toutes les sanctions imposées à la Jamahiriya arabe libyenne de façon à ce que celle-ci puisse jouer un plus grand rôle dans les efforts internationaux en vue du développement et d'une meilleure intégration dans l'économie mondiale.

63. Il répète la condamnation par son pays de toutes les formes de terrorisme, en particulier les actes terroristes récents du 11 septembre 2001 dans lequel des civils innocents ont été tués. Ces actes sont interdits par les religions divines et considérés comme des crimes aux termes de la loi positive. Sa délégation souligne la nécessité d'unir les efforts internationaux pour lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies.

64. **M. Le Hoai Trung** (Viet Nam) déclare que la mondialisation ne doit pas profiter seulement aux pays riches et laisser les pays pauvres à l'écart. Les engagements pris au Sommet du Millénaire devraient être considérés sérieusement et la coopération entre le Nord et le Sud devrait être renforcée. Il souligne à cet égard la nécessité d'un système commercial multilatéral ouvert, équitable, prévisible, non discriminatoire et fondé sur des règles, et exprime l'espoir que la prochaine Conférence internationale sur le financement du développement élaborera un nouveau modèle de consensus qui tienne compte des nécessités et des priorités du monde en développement.

65. Sa délégation appuie le lancement de nouvelles négociations au sein de l'OMC. Elle exprime en fait l'espoir de devenir membre de cette organisation dans un proche avenir. Il y a 15 ans, le Viet Nam a entrepris une réforme profonde qui a amené des changements importants allant d'une restructuration économique à des réformes administratives. Il exprime l'espoir que

l'environnement extérieur sera amélioré de façon à appuyer les efforts de tous les pays en développement.

La séance est levée à 18 h 10.